



R É P U B L I Q U E D E G U I N É E

Travail - Justice - Solidarité

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université Kofi Annan de Guinée

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Licence en Sciences Economiques

(Année universitaire : 2019-2020)

L'Université Kofi Annan de Guinée

Vu l'arrêté N°2007/3475/MENRS/CAB du 11 octobre 2007 portant réglementation des études de premier cycle de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée.

Vu l'arrêté A/99/2814/MESRS/CAB du 28 mai 1999 portant ouverture d'une Faculté de Droit, Sciences Economiques et Gestion à l'Institut Kofi Annan.

Vu l'arrêté n° 2016/1570/MESRS/CAB du 2 juin 2016 portant régularisation de l'acte de création et d'ouverture de l'Université Kofi Annan de Guinée.

Vu le procès-verbal des délibérations du Jury en date du 20/11/2020.

Vu l' Arrêté N°2020/071/Fondateur/Rect/UKAG

délivre à **M. NOUHAN DIALLO**

né(e) le **23/04/2001** à **Conakry**, N°matricule : **EC17 038**,

le diplôme de Licence en Sciences Economiques, Option : Monnaie, Banque et Finance.

Pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

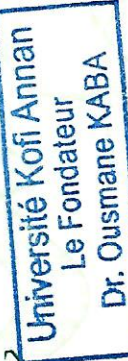
Conakry, le **05/03/2022**,

Le Doyen,

Dr. Kalamoko CAMARA, Pr. ID



Le Recteur,



Le Président - Fondateur

Dr. Ousmane KABA

Dr. Ousmane KABA



UKAG02692